

ASSOCIATION VIVRE A MADAGASCAR

Association Humanitaire Loi 1901 N° W312000442 SOUS-PREFECTURE SAINT-GAUDENS

5. rue des Tulipes - 31210 GOURDAN POLIGNAN - Tél. 05.61.95.08.64

RAPPORT FINANCIER ANNÉE 2022

La comptabilité de l'Association est établie suivant l'enregistrement des Recettes et des Dépenses par rapprochement avec le compte ouvert à la Banque Postale.

EXERCICE 1^{er} JANVIER 2022 au 31 DÉCEMBRE 2022

Au 31 décembre 2021 le solde bancaire créditeur s'élève à la somme de 3413.48 euros qui a été reporté sur l'exercice 2022.

Le Compte Sur Livret présente au 31 décembre 2021 présente un solde créditeur de 6600.84 euros sur lequel est provisionné de la trésorerie.

Le total général des recettes : dons parrainages, dons divers et dons anniversaires aux enfants, soutien aux familles et aux « orphelines », subvention de la Mairie de Gourdan-Polignan, Subvention de la Mairie d'Argelliers (34) vide grenier, s'élève à la somme de 50811.26 euros,

Le vide grenier s'est bien déroulé le 15 Aout 2022 pour une recette de 2464 euros.

Pour les dépenses le total s'élève à 47734.62 euros représentant les reversements parrainage à Tana et Tanambé, dons divers et anniversaires aux enfants, achat de riz, fournitures scolaires, soins médicaux, pharmacie, tenues, petits travaux, soutien à Prosper, personnel d'encadrement à Tana et Tanambé, internet y compris les frais de fonctionnement du siège de Gourdan-Polignan comprenant les frais bancaires, assurance responsabilité civile, frais fonctionnement fournitures bureau, dossiers, timbres, frais postaux, papier, cartouches encre, téléphone, journal, dépenses vide grenier.

Nous aidons toujours des enfants qui ne sont pas parrainés par des parrainages « écoles » et par des suppléments versés mensuellement par des parrains.

Nous avons encore soutenu Prosper pour la fin de sa formation à la Réunion pour un montant en 2022 de 1600.00 euros et soutenu par son parrain.

Nous remercions la **MAIRIE de GOURDAN-POLIGNAN** qui nous a accordé une subvention de **300.00 euros pour cet exercice 2022.**

Ainsi que la **MAIRIE D'ARGELLIERS (Hérault)** qui nous a versé une subvention de **300.00 euros pour ce même exercice.**

En résumé le solde Banque Postale créditeur au 31 Décembre 2022 s'élève à 6490.12 euros qui est donc reporté sur l'exercice 2023.

Comme précisé sur le tableau du Bilan, sur cette somme de 6490.12 euros qui peut interpellier, il convient de noter que le reversement à Madagascar pour Décembre 2022 a été débité le 03 Janvier 2023 pour un montant de 4086 euros, ce qui ramènerai le solde bancaire à 2404.12 euros

Notre Présidente vous a présenté le bilan moral de l'Association et nous remercions bien vivement les adhérents et donateurs pour leur soutien .

Les résultats sont affectés en report à nouveau à chaque exercice et nous soumettons à votre vote l'approbation des comptes et l'affectation des résultats.

Les comptes peuvent être librement consultés au siège par les membres et adhérents de l'association.

A Gourdan-Polignan, le 1^{er} avril 2023